

Quimper, le 17 mai 2005



**Destinataires :**

Journalistes de la presse agricole.

LL/YB/05.05/151

## **Coupe et pâturage des jachères en Finistère : La FDSEA et JA réitèrent leur demande**


Même si le temps a été relativement pluvieux ces derniers jours, il n'en demeure pas moins que la pluviométrie reste inférieure de 60 % à la moyenne des 20 dernières années dans certaines zones du département.

La FDSEA et JA du Finistère réitèrent leur demande de dérogation auprès du Préfet, afin que les agriculteurs des arrondissements concernés puissent couper ou faire pâturer leurs jachères, comme dans le Morbihan ou l'Ille et Vilaine.

Alors que l'interdiction de faucher les jachères vient de rentrer en application, les agriculteurs attendent une réponse urgente.

## **COMMUNIQUE**

**Contact presse :** Laurent LIEVRE

 02 98 64 02 20